

Appréhender l'EPRD et l'ERRD comme des outils de gestion budgétaire et financière d'un ESMS

Objectifs

L'entrée dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), pour les établissements qui n'y sont pas déjà soumis, conduit à l'inversion de la logique budgétaire antérieure et au renseignement de nouveaux cadres normalisés : l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) et l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD).

- Acquérir les fondamentaux de l'analyse financière
- Comprendre et élaborer l'EPRD et l'ERRD

Programme

- L'analyse financière
 - Les agrégats du bilan financier
 - Le fonds de roulement (FR)
 - Le besoin en fonds de roulement (BFR)
 - La trésorerie
 - Les équilibres et les ratios financiers
- Le passage d'une tarification à la dépense à une tarification à la ressource
 - Le renversement de la logique de tarification
 - Une nouvelle approche plus financière
 - La libre affectation des résultats
 - L'évolution du périmètre d'appréciation
- L'État prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD)
 - Le calendrier budgétaire, la transmission et l'approbation
 - Les cadres normalisés
 - L'EPRD
 - Ses annexes
 - Le rapport budgétaire et financier
 - Le relevé infra-annuel
- L'État réalisé des recettes et des dépenses (ERRD)
 - L'affectation des résultats
 - Les cadres normalisés
 - L'ERRD
 - Ses annexes
 - Le rapport financier et d'activité

Date(s) et lieu :

4 mai - Strasbourg

Durée :

1 jour - 7 heures

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 250 € - non adhérent : 330 €

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs, responsables administratifs et financier, comptables, contrôleurs de gestion, décideurs
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Exposés théoriques
Support de vidéo projection remis aux participants
Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Intervenant :

Maxime CHOMETON
Conseiller technique Gestion-tarification, Uriopss Grand Est

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes